

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC LINGLAZ IZELLA sur la commune principale de l'AIOT Kergleuziec 29460 DIRINON.

La référence de votre dossier est A-4-12HS3CSAV et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/05/2024 à 15h49 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **33045611200029**

Raison sociale **GAEC LINGLAZ IZELLA**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LIEU-DIT KERGLEUZIEC

29460 DIRINON

Signataire

Qualité : **Membre du GAEC**

Référent

Fonction : **Chargée d'études**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC LINGLAZ IZELLA**

Description des activités :

Le GAEC DE LINGLAZ IZELLA est déclaré pour un élevage de 110 vaches laitières sur le site Linglaz Izella à LOPERHET. L'exploitation a pour projet de rapatrier les vaches laitières sur le site des génisses à Kergleuziec à DIRINON. Le projet nécessite la transformation d'une fumière couverte en stabulation vaches avec logettes tout lisier et l'installation de 2 robots de traite. Afin de collecter le lisier et les eaux blanches, le GAEC prévoit également la construction d'une fosse en béton de 2300 m³ avec un grillage de protection de 2 m de haut. Le lisier sera évacué via une

canalisation de Ø 0.60 m vers la fosse. Les génisses seront logées sur litières accumulées deux mois sous les animaux avant stockage au champ. La nouvelle fosse sera implantée à plus de 100 m des tiers. Le bâtiment accueillant les vaches laitières est également situé à plus de 100 m des tiers. Aucune modification n'est apportée aux autres bâtiments. L'effectif déclaré et le plan d'épandage sont inchangés. Le site de Linglaz Izella sera conservé pour le stockage du matériel et du fourrage. La totalité des déjections est épandue sur terres en propre.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Kergleuziec

29460 DIRINON

X : 161750

Y : 6838392

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **29470 LOPERHET**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 110 u	D	rapatriement de l'élevage de 110 vaches déclaré en 2020 sur le site Linglaz Izella

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Le nombre de vaches et de génisses déclaré en 2020 reste identique mais le type de logement des vaches est modifié (logettes tout lisier). Par conséquent la quantité d'azote et de phosphore produite est inchangée mais la proportion lisier/fumier est différente.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
029157397	GAEC LINGLAZ IZELLA	1à803
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 116		
Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 17952		
A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 17952		
A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0		
B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) 14833		
B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) 3120		
Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 5		

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets vétérinaires (flacons vides et aiguilles) sont repris par le vétérinaire. Les produits phytosanitaires (contenants vides et produits non utilisés) sont repris par ADIVALOR. Les huiles usagées sont reprises par un garagiste. Les cartons sont envoyés en déchetterie.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Ancienne fosse de 120 m3 à moins de 200 ml du site d'élevage de Kergleuzic.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Un extincteur sera installé à côté de la cuve à fioul double paroi. La nouvelle stabulation des vaches disposera également d'un extincteur à proximité de l'armoire électrique.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)